



**BILAN D'ACTIVITÉS**

**DU**

**CONSEIL DE LA CULTURE,  
DE L'ÉDUCATION ET DE  
L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

**EXERCICE 2021**

# SOMMAIRE

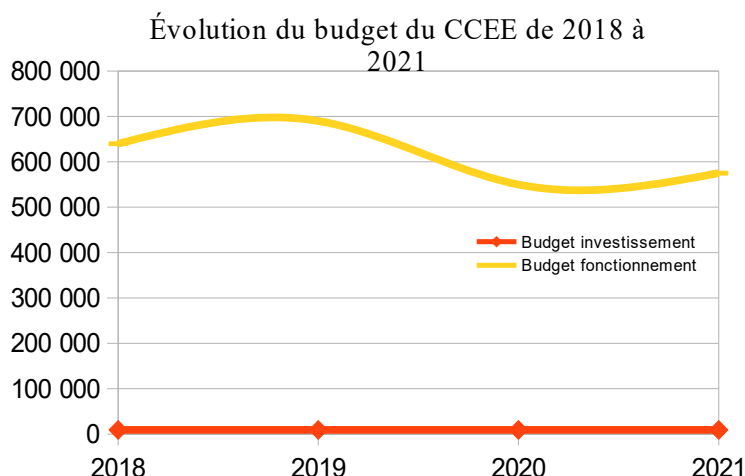
	Pages
<b>I. INTRODUCTION</b>	
1.1 Le budget du CCEE en 2019 .....	3
1.2 Le taux global de réalisation budgétaire .....	3
1.3 Les dépenses du CCEE en 2019 .....	4
1.4 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2019 par les différentes instances du CCEE .....	4
1.5 Le personnel administratif .....	5
1.6 La communication digitale du CCEE .....	5
<b>II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE</b>	
2.1 Les saisines	
2.1.1 Les saisines obligatoires .....	7
2.1.2 Les saisines spécifiques .....	7
2.2 Les réflexions et les actions des instances	
2.2.1 La commission 1 « Vivre ensemble » .....	7
2.2.2 La commission 2 « Égalité des chances » .....	11
2.2.3 La commission 3 « Cohésion sociale » .....	12
2.2.4 La commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable » .....	14
2.2.5 La commission 5 « Media, audiovisuel & communication » .....	15
<b>III. LE REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES</b> .....	16
<b>IV. LES PUBLICATIONS DU CCEE</b> .....	18
<b>V. LES EXPOSITIONS DU CCEE</b> .....	18
<b>ANNEXES</b>	
Annexe n° 1 : Budget du CCEE pour l'exercice 2021 .....	20
<b>TABLE DES SIGLES</b> .....	21

## I. INTRODUCTION

Pour le CCEE de La Réunion, l'exercice 2021 a surtout été marqué par un déménagement d'une résidence privative sis au 34 rue Sainte-Marie à Saint-Denis pour un emménagement dans des locaux commun à un ensemble de services du Conseil régional au 73 Boulevard du Chaudron à Sainte-Clotilde. Il est à noter que c'est la première fois depuis son existence que le CCEE de La Réunion partage des locaux communs avec d'autres services. Globalement, avec cette installation dans ces nouveaux locaux, les conditions de travail se sont améliorées même s'il manque un bureau pour que la direction et la présidence dispose d'un espace propre à chacun. De plus, avec l'arrivée prochaine d'une nouvelle direction au CESER, un dialogue constructif pourra se mettre enfin en place sur une mutualisation beaucoup plus efficace des espaces de travail notamment ceux relevant des archives et de la documentation et la récupération de ce bureau dévolu dans un premier temps au CCEE.

### 1.1 Le budget du CCEE en 2021

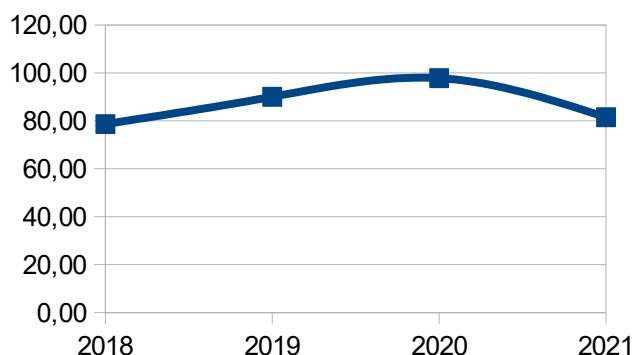
Le budget du Conseil était de l'ordre de 584 120 €, dont 9 120 € en investissement et 575 000 € en fonctionnement (cf. annexe 1). Il est constaté une augmentation d'environ 1 % du budget de fonctionnement par rapport à 2020. En ce qui concerne le budget d'investissement, celui-ci stagne depuis plusieurs exercices à moins de 10 000 € ce qui n'impacte pas l'activité du CCEE car en tant que conseil consultatif, le CCEE n'a pas vocation à investir comme le ferait une collectivité.



### 1.2 Le taux global de réalisation budgétaire sur la mandature 2018-2023

Le taux global de réalisation budgétaire en 2021 est de l'ordre de 89 %. Pour rappel le taux de réalisation globale de 2020 était d'environ 98 %.

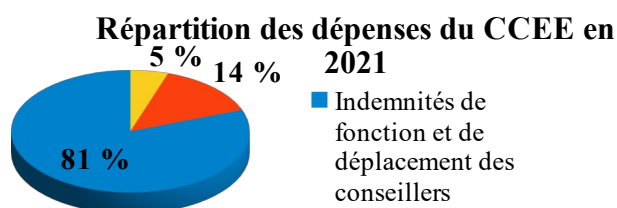
Le graphique suivant retrace l'évolution de cet indicateur de 2018 à 2020 :



### 1.3 Les dépenses du budget en 2021

Les dépenses pour l'exercice 2021 ont été réparties de la manière suivante :

- 80,69 % (soit 471 326,86€) ont servi au paiement des indemnités de fonction et de déplacement des conseillers ;
- 14,17 % (82 761,84€) ont été dépensé en direction de partenaires économiques divers en section fonctionnement. Aucune acquisition matérielle n'a été faite par le CCEE, donc aucune dépense n'a été enregistré en section investissement ;
- 3,44 % des crédits affectés au budget de fonctionnement du CCEE pour l'exercice 2021 n'ont pas été consommés (soit 20 911,20€) car les délais étaient trop court entre le vote de ce budget lors de la DM n°4, l'émission des bons de commandes, les règlement des factures et l'arrêt du mandatement . Et 100 % des crédits affectés au chapitre de l'investissement n'ont pas été consommés.



### 1.4 Les statistiques relatives au nombre de réunions tenues en 2021 par les différentes instances du CCEE

Le tableau ci-dessous illustre l'activité du CCEE pour l'année 2021 avec **104 réunions statutaires** (Assemblées plénières, Bureau, Bureau restreint, commissions et groupe ad hoc) avec un **taux de présence moyen de 79 %**.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Assemblée plénière			1			1	2			1			5
Bureau	1	1	2	1	2	1	1		2	2	2	3	18
Bureau restreint									1				1
Commission 1 "Vivre ensemble"		2			1	3	2	5	2	1	2	2	20
Commission 2 "Égalité des chances"	1				1		1		1	1	1	1	7
Commission 2 "Égalité des chances" élargie		1							1				2
Commission 3 "Cohésion sociale"	1	1		1			1		2	1	1		8
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	1	4	5		2	3	3		3	5	1	1	28
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable" élargie											1		1
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"		1	1			2	5		1	1	1	1	13
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"							1						1
<b>TOTAUX</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>104</b>

En ce qui concerne les groupes de travail et les groupes de projet le détail est le suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
Groupes de projet "Pri Honoré"	1	2					1	1	2	1			8
Groupe de travail « Dialogue interculturel »		4	1		1	2							8
Groupe de travail « Capitalisation d'expériences bilingues »		3	3	1	4	3		3	2	1	1	2	23
Groupe de projet « Concours d'éloquence en créole réunionnais »								1	2		2		5
Groupe de travail « Agrotourisme »												3	3
Rencontre avec M. Gilbert MANCIET, Sous-préfet											1		1
Rencontre avec l'INSEE											1		1
Rencontre délégation de Mayotte										1			1
Remise du Pri Honoré										1			1
Remise du Pri LanKRéol pou lékol							1						1
Réunion de travail C1						1							1
Réunion de travail C2										2			2
Réunion de travail C5						2		1		1			4
Représentations extérieures		2	4	1		7	5	1	3	3	6	11	43
<b>TOTAUX</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>102</b>

Tableau statistique des instances de travail dans l'activité du CCEE pour l'exercice 2021 :

Instances, groupes de projet et de travail et rencontres	Instance suivie par	Secrétariat assuré par	Nbre de réunions	%
Assemblée plénière	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	5	3 %
Bureau	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	18	11 %
Bureau restreint	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	1	1 %
Commission 1 "Vivre ensemble"	Josiane ROBERT	Marie SAUTRON	20	12 %
Commission 2 "Égalité des chances"	Bernadette BERTIL	Rachel GOMEZ	7	4 %
Commission 2 "Égalité des chances" élargie	Bernadette BERTIL	Rachel GOMEZ	2	1 %
Commission 3 "Cohésion sociale"	Saravanan RANGARADJOU	Rachel GOMEZ	8	5 %
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable"	Sarah LAFITTE	Rachel GOMEZ	28	17 %
Commission 4 "Cadre de vie et développement territorial durable" élargie	Sarah LAFITTE	Rachel GOMEZ	1	1 %
Commission 5 "Médias, audiovisuel & communication"	Davy VALLEE	Linda GRONDIN	13	8 %
Groupe ad hoc "Affaires générales, financières et européennes"	Mickaël MAILLOT	Linda GRONDIN	1	1 %
Groupes de projet / de travail / Rencontres : - Concours Pri Honoré et Lankréol pou lékol : 10 réunions - Dialogue interculturel : 8 réunions - Capitalisation d'expérience bilingue : 23 réunions - Concours d'éloquence en créole réunionnais : 5 réunions - Agrotourisme : 3 réunions - Rencontre avec Gilbert MANCIET, Sous-préfet : 1 réunion - Rencontre avec l'INSEE : 1 réunion - Rencontre avec la délégation de Mayotte : 1 réunion - Réunion de travail C1 : 1 réunion - Réunion de travail C2 : 2 réunions - Réunion de travail C5 : 4 réunions	Josiane ROBERT Saravanan RANGARADJOU Bernadette BERTIL J. ROBERT et B. BERTIL Sarah LAFITTE Mickaël MAILLOT Mickaël MAILLOT Mickaël MAILLOT Josiane ROBERT Bernadette BERTIL Davy VALLEE	Marie SAUTRON Rachel GOMEZ Rachel GOMEZ M. SAUTRON et R. GOMEZ Rachel GOMEZ Linda GRONDIN Linda GRONDIN Linda GRONDIN Marie SAUTRON Rachel GOMEZ Linda GRONDIN	59	36 %
Nombre de réunions totales			163	
Représentations extérieures			43	

## 1.5 Le personnel administratif

En 2021, le CCEE de La Réunion a vu son effectif complété avec l'affectation d'une webmestre et d'un chargé de mission pour la commission « Communication, médias, audiovisuel et numérique ». Un pôle communication a été ainsi constitué pour donner davantage de visibilité au Conseil notamment en terme de communication digitale.

## 1.6 La communication digitale du CCEE

Durant l'exercice 2021, le CCEE a entrepris la refonte de son site internet. En effet, à compter du 3 mars, un personnel a été affecté au CCEE en tant que webmestre pour réaliser un nouveau site internet, le développer et assurer son animation. Ainsi, depuis novembre 2021, le nouveau site du CCEE, est donc opérationnel.

Et les statistiques suivantes attestent d'une activité conséquente :

- 60929 visiteurs du site internet du CCEE La Réunion ont été ainsi dénombrés. Ces visites proviennent essentiellement d'internautes qui ont directement utilisé l'adresse ccee.re dans leur navigateur web ;
- 261 sessions ouvertes directement ;
- 178 sessions ouvertes depuis les recherches organiques (requêtes à partir des moteurs de recherche) ;
- 102 sessions ouvertes depuis d'autres sites internet (hors moteur de recherche et réseaux sociaux) ;
- 27 sessions ouvertes depuis les réseaux sociaux.

En ce qui concerne le site internet du CCEE, il est à noter que :

- le nombre de visiteurs est beaucoup plus important à partir des sessions ouvertes depuis des sites externes soient 971/3537 événements (affichage du lien ccee.re pour les internautes sur des sites externe) ;
- la durée moyenne de navigation sur le site du CCEE est de 3min 32s.

De plus, il faut savoir que :

- 54,92% des visiteurs sont de La Réunion. Les autres visiteurs sont répartis entre la France continentale, les États-Unis, la Chine, le Canada, et l'Europe ;
- les internautes peuvent accéder au site internet et à la page Facebook dès la première page des moteurs de recherche tel que Google.

Enfin, en début d'année 2021, le CCEE avait 752 abonnés sur sa page Facebook. Il termine cette année avec plus de 1000 « j'aime » pour sa page facebook en comptant 969 abonnés. Il y a donc un total de 217 abonnés de plus par rapport à l'année 2020 (contre seulement 32 abonnés en 2020 par rapport à 2019).

Ci-dessous, des statistiques relatives à la page Facebook du CCEE de La Réunion en 2021.

du 5 janvier 2021 au 31 décembre 2021

Sources des abonnés Sources de désabonnement

Source des abonnés	Nombre d'abonnés	Pourcentage d'abonnés
Bureau non catégorisé	104	53.61%
Sur votre Page	80	41.24%
Rechercher	7	3.61%
Suggestions de Pages	3	1.55%

#### Résultats

Exporter

Couverture de la Page Facebook

29 195 ↑ 630,6



## II. ACTIVITÉS DES INSTANCES DU CCEE

### 2.1 Les saisines

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'Assemblée plénière et des commissions du Conseil. En effet, l'étude des documents budgétaires ou stratégiques exige une analyse fine et un certain niveau d'expertise mobilisant beaucoup de temps.

Tous ces avis et contributions sont téléchargeables sur le site internet du CCEE, [www.ccee.re](http://www.ccee.re).

### 2.1.1 Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2020 ;
- compte administratif du Conseil régional pour l'exercice 2020 ;
- projet de décision modificative n° 1 – 2 et 3 du budget 2021 de la Région

### 2.1.2 Les saisines spécifiques

En 2020, des saisines spécifiques ont été traitées par les commissions. Elles seront présentées ci-après par chaque commission dans les parties qui les concernent.

## 2.2 Les réflexions et les actions des instances

### 2.2.1 Commission 1 « Vivre ensemble »

Culture, enseignements et éducations artistiques, arts, littératures, langues et cultures régionales, histoire, patrimoine culturel, structures muséales, projets de développement culturel

Outre les saisines obligatoires (orientations budgétaires / budget primitif / comptes administratifs), qui nous permettent de prendre la mesure des engagements de la collectivité concernant les domaines de compétences de notre commission, nous sommes porteurs de deux manifestations annuelles que nous avons initiées en faveur de la promotion de la langue, *le Pri Honoré – Adultes* – depuis 2004 et le *Pri Honoré pou lékol* depuis 2020.

De plus, à un rythme bisannuel, la commission travaille sur un sujet en lien avec les disciplines qui entrent dans son champ de réflexion, le dernier en date a donné lieu à un rapport intitulé « Les ateliers culture », édité en 2020. Le travail avait consisté à donner la parole à des acteurs culturels représentatifs de leur secteur – sous forme d'ateliers, 9 au total – afin d'en faire un état des lieux et de recenser leurs propres propositions pour les relayer ensuite auprès des décideurs de politique publique culturelle.

Toujours dans sa mission de conseil, de mise à disposition d'outil d'aide à la décision aux décideurs de politique publique culturelle, le choix de l'objet de l'auto-saisine de la commission, en 2021, pour une mise en œuvre en 2022, s'est porté sur la notion des « Droits culturels », application incontournable, aujourd'hui. L'objectif étant de clarifier cette notion auprès des publics concernés et de les aider à penser une politique culturelle en adéquation avec notre société.

Par ailleurs, la commission, s'était penchée sur l'organisation d'un concours d'éloquence en créole réunionnais, dans la suite logique de ses concours d'écriture en créole.

## I. La 17ème édition du Concours Pri Honoré - LanKRéol (adultes)

**À travers ce Pri Honoré, les membres du Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement œuvrent pour la défense et la promotion du créole réunionnais, dont le statut de langue est aujourd'hui reconnu par 85% des réunionnais.**

Pour la 17ème édition du Pri Honoré, le genre « nouvell » a, pour la première fois, fait l'objet de l'enregistrement d'un nombre important de textes dans cette catégorie, ce qui révèle un goût certain des participants pour les formes narratives brèves.

**Il est à souligner que l'édition de 2021 a enregistré une participation record avec plus de 80 candidatures, soit quatre fois plus, rapporté aux chiffres de 2020 ;** cela indique que l'écriture en créole fait de plus en plus d'adeptes et confirme la nécessité de donner un espace et une visibilité aux œuvres produites.

C'est incontestablement la promotion assurée aussi bien à la télévision qu'à la radio par Réunion la 1<sup>ère</sup>, dans le cadre d'un partenariat exceptionnel, qui a permis cet accroissement significatif. Le Conseil, entend bien continuer à développer ce partenariat avec les media pour la promotion linguistique régionale ; ces derniers contribuent fortement à une reconnaissance officielle aux côtés d'autres institutions.

La réussite de cette opération menée depuis 17 ans par le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement est aussi le résultat d'un important travail de la commission avec le jury de plus en plus engagé, non seulement dans son rôle de lecteur avisé, mais aussi dans celui de la valorisation des textes choisis.

Ainsi la manifestation de remise des prix en octobre dernier a réuni pas moins de cent cinquante de personnes au MoCA<sup>1</sup>, malgré le contexte sanitaire, principalement les participants au concours et les partenaires. Ce sont les membres du jury qui ont fait la lecture scénique des textes qu'ils ont choisis.

C'est l'important travail des membres du jury et du groupe de projet, attachés à la réussite de ce *Pri Honoré*, et aussi, celui de la collectivité à travers toute l'équipe du MoCA, qui ont permis la réussite de cette 17<sup>ème</sup> remise du *Pri Honoré*, en toute convivialité et sécurité, au vu du contexte sanitaire.

Par ailleurs, il est important de rappeler que le Conseil de la culture de l'éducation et de l'environnement, très sensible aux difficultés des acteurs culturels, accentuées par la crise sanitaire, a toujours eu à cœur de faire appel, toutes les fois où c'était possible durant l'année 2021, aux compétences d'artistes locaux pour la réalisation de ses deux manifestations en lien avec la langue créole.

## **II. Le Pri Honoré pou lékol : Lancement de la 3<sup>ème</sup> édition du concours à l'attention des scolaires, en partenariat avec la mission académique LVR, la DAAC<sup>2</sup>, la DAC-R<sup>3</sup>, et l'Udir : *au-delà de l'écrit, une seconde étape du projet s'est développée autour de l'oralité***

Eu égard aux difficultés des élèves à oraliser leur texte, lors de la remise des prix de la 1<sup>ère</sup> édition du Pri Honoré pou lékol, la nécessité d'aider à l'acquisition de cette compétence a paru évident aux membres organisateurs de ce concours. C'est avec la collaboration de la Direction des affaires culturelles de La Réunion, qu'un deuxième volet consacré à l'art oratoire et à la réalisation vidéo, a pu compléter ce concours d'écriture. Ainsi pour cette édition de 2021, les élèves ont commencé à travailler l'art oratoire avec l'aide de professionnels. À cela, est venu s'ajouter l'initiation à d'autres compétences, celles de la réalisation de capsules vidéo impliquant également des techniciens et des musiciens.

Ces capsules vidéo ont montré combien l'aptitude des élèves à la prise de parole, au jeu de personnages devant une caméra, ne demande qu'à être sollicitée et encouragée. Il est également à souligner que ces capsules ont fait l'objet de diffusion dans bon nombre d'écoles de l'Académie et ont par là-même, fait la fierté de ces élèves. Cette opération mise en œuvre par le Conseil en partenariat avec l'Académie et la Dac-R, non seulement, participe à la promotion de l'écriture de notre langue mais est aussi, incontestablement, l'occasion pour les élèves, d'initiation à de nouvelles compétences et de développement de l'estime de soi.

---

<sup>1</sup> Montgaillard Culture et Arts

<sup>2</sup> La Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC / Rectorat)

<sup>3</sup> La Direction des affaires culturelles de La Réunion



L'édition 2021 a concerné 20 classes, un peu plus de 400 élèves. Le jury, présidé par Francky Lauret, agrégé de créole, de deux enseignants, Mme Véronique Insa et de M. Eric Naminzo, s'est réuni dans les locaux du CCEE pour délibérer : une classe lauréate a été désignée par cycle, ainsi que des koudkèr, attribués.

La réception de remise des prix aux trois classes concernées au MoCA a eu lieu le 6 juillet, en présence notamment de la Présidente de Région et de la Rectrice, dont le discours prononcé fera date dans l'histoire du créole à l'école : *Le créole ne restera pas à la porte de l'école* a-t-elle affirmé lors de son discours.

Les différentes étapes de ce concours se sont déclinées ainsi :

- Octobre- novembre – décembre 2020 :  
Lancement du projet. Interventions d'artistes *fonnkèzèr* pour l'écriture d'un poème en créole.  
Retour des textes (décembre)  
Délibération du jury au mois de janvier 2021  
Prise de contact et rencontre avec les artistes identifiés pour les interventions dans les classes (Volet 2 et Volet 3).
- Février - mars – avril 2021 :  
Intervention de comédiens pour l'oralisation des textes (voir cahier des charges).  
En présence des comédiens en charge des différents groupes, début de la captation avec un professionnel pour la réalisation des capsules vidéo.
- Avril- Mai - juin 2021 :  
Suite des interventions du réalisateur des capsules vidéo (voir cahier des charges).
- Juin 2021 :  
Retour des captations.
- Juillet :  
Manifestation de remise des prix à **Montgaillard Culture et Arts (MoCA)** de la Région Réunion.
- Octobre 2021 :  
Diffusion des capsules vidéo sur Réunion la Première dans le cadre de la semaine créole.

En prolongement des deux concours LanKRéol (Pri Honoré adultes et Pri Honoré pou lékol) et pour faire le lien avec la lutte contre l'illettrisme en développant chez les jeunes et les adultes des compétences en matière de littératie, la commission « Vivre Ensemble » a réfléchi et a proposé la création d'un café-littéraire (*tifine* littéraire) autour de l'écrit, de la lecture et de l'art oratoire, spécifiques à l'océan Indien, avec la mise en place d'ateliers prenant appui sur une culture littéraire orale riche (contes, sirandanes, chansons, poèmes, slams, saynètes... ) et commune à la zone indiaocéanique.

### **III. Réflexion sur la mise en place d'un nouveau concours en créole : le concours d'éloquence en créole réunionnais : Zolikozé**

L'idée de lancer un concours sur l'exercice de la prise de parole en créole réunionnais en milieu scolaire devenait une évidence pour la commission, organisatrice déjà de deux concours annuels d'écriture en créole réunionnais : *Pri Honoré – Adultes* - et *Pri Honoré pou lékol*, respectivement depuis 18 ans et 3 ans.

À cet égard, ce ne sont pas moins de 7 réunions en présentiel et téléphoniques qui ont été organisées avec des intervenants d'horizons divers pour leur expertise et/ou leur partenariat. Ainsi la commission a pu rencontrer par deux fois la présidente de l'Association des jeunes d'aujourd'hui pour demain (AJAD) organisatrice du même concours d'éloquence en français, le

président de l'association Komkilé, partenaire associatif culturel, l'Académie de La Réunion ainsi qu'une enseignante du second degré, (Mme Carole Sidien) à l'initiative de la concrétisation de cette idée. Ces différentes rencontres ont permis de dessiner les premiers contours de cette nouvelle opération pour le CCEE.

Ainsi, un projet de règlement de concours à l'attention des élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré a été rédigé et validé par le groupe de travail constitué à cette intention, puis validé par la commission.

Suite à cette étape et au constat que la commission « Vivre ensemble » portait déjà deux opérations d'importance sur l'année, en sus des saisines obligatoires et des auto-saisines, il a été décidé, d'un commun accord avec la commission « Égalité des chances », le transfert du portage de l'opération en l'état, d'autant plus que celle-ci entraine également dans leur champ de compétences. Il est à noter qu'un travail collaboratif était déjà en cours avec l'administratif de la commission « Égalité des chances ».

#### **IV. Réflexions sur la création d'une entité culturelle dans le cadre de préconisations à l'attention de la collectivité en vue de ses orientations budgétaires de la mandature**

La commission a continué sa réflexion sur l'urgence **de renforcer et de reconnaître davantage le lien qu'entretient la population avec sa culture. Dans cette visée, elle a formulé à l'attention de la collectivité, diverses propositions dont la création d'un institut du monde réunionnais traitant de la culture populaire et de la langue réunionnaise à travers la création d'une institution publique (Office/Pôle/Organe) de la Langue Réunionnaise (le créole réunionnais), qui aurait pour objectif de promouvoir et développer la langue et la culture réunionnaises dans différents secteurs comme : l'éducation, la santé, l'emploi, le social, l'environnement... [...] (cf. avis du Conseil visible sur le site dédié).** (cf. avis du Conseil visible sur le site dédié).

#### **V. Réflexions sur l'organisation d'un séminaire consacré à la notion de « Droits culturels »**

L'idée de réfléchir à la notion de « droits culturels » paraissait, de fait, une évidence et une base au développement culturel adapté sur notre territoire.

En préfiguration à l'organisation d'un séminaire dédié, la commission a initié, en juillet dernier, une rencontre autour de la définition des droits culturels et de ses enjeux, avec Mme Marie-Angèle RABANEDA – Chargée de projets culturels – Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel – Pôle Grands Projets – Région Réunion. Les membres du Bureau du CCEE, volontaires, ont pu y participer et prendre connaissance plus en détail des textes fondateurs des droits culturels. Un échange a pu avoir lieu sur la perception de ces droits sur le territoire national et son application.

Suite à cette rencontre et afin de se saisir pleinement de cette notion de « droits culturels » et de ses enjeux pour notre société, la commission « Vivre ensemble » envisage, en 2022, l'organisation d'un séminaire dédié à cette notion, avec une conférence pédagogique par un spécialiste en la matière, en vue de sensibiliser tous les acteurs du domaine culturel, et de faire un état des lieux de son application sur notre territoire.

Une attention particulière sera portée à la relation – institutions publiques – acteurs culturels – population.

## 2.2.2 *Commission 2 « Égalité des chances »*

Éducation et enseignement de la maternelle à l'université, formation continue, formation professionnelle et apprentissage, prévention et lutte contre l'illettrisme, insertion sociale et professionnelle, recherche, innovation, situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité régionale

Le CCEE souhaite aux côtés d'autres acteurs œuvrer à l'affirmation d'un bilinguisme équilibré et apaisé. Les travaux menés par la commission « Égalité des chances » en 2021 (hors saisine budgétaire de la Région) s'inscrivent pour l'essentiel dans cette thématique.

### **I. Poursuite du projet de « capitalisation d'expériences bilingues français-créole réunionnais »**

Dans le cadre de cette réflexion initiée en 2020 qui s'inscrit dans la continuité du colloque inter-CCEE « *Pou mazine in domin : nout kiltir, zaboutan nout péi* », la commission se propose de donner une visibilité à des expériences et pratiques bilingues d'acteurs venant d'horizons divers en vue de les valoriser et de les diffuser.

Sur la base des objectifs identifiés :

- ✓ changer le regard de la population, des politiques, des enseignants sur la langue créole, de (re)valoriser son image ;
- ✓ participer à l'épanouissement des enfants et des adultes dans les deux langues ;
- ✓ lever les réticences à un enseignement en langue régionale ;
- ✓ réconcilier le créole et le français sur le territoire ;

un groupe de travail composé de membres de la commission « Égalité des chances » et de la représentante du secteur Langue et culture créole, membre de la commission « Vivre ensemble » s'est attelé à la collecte des expériences et dires d'acteurs. De mai à décembre, douze auditions d'acteurs - enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré, artistes et auteurs, formateurs d'adultes et conseiller sportif – ont ainsi été organisés.

Ces vécus d'acteurs, aussi riches les uns que les autres, seront restitués sous forme de synthèses dans une publication qui sera élaborée et finalisée au cours du premier semestre 2022. Cette publication sera largement diffusée auprès de la communauté éducative.

En complémentarité, la commission souhaite travailler ensuite à la réalisation d'un film grand public qui viendra illustrer ces récits en donnant à voir les actions bilingues sur le terrain.

Parallèlement à ces auditions d'acteurs, la commission a rencontré le rectorat pour faire un point sur les actions en Langue vivante régionale de l'Académie de La Réunion. L'exposé et les échanges, ouverts aux autres membres du CCEE, ont permis d'aborder la problématique de l'enseignement bilingue dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>d</sup> degré dans l'académie ainsi que celle de la valorisation de la langue créole dans l'espace public et dans le monde professionnel.

### **II. Lancement d'un projet de concours d'éloquence en créole réunionnais : *Joli kozé***

La commission a pris le relais du portage de ce projet initié par la commission « Vivre ensemble ». Ouvert à tous les collégiens et lycéens de l'île, ce concours baptisé *Joli kozé* sera mis en place avec la collaboration de l'Académie de La Réunion. Plusieurs réunions préparatoires se sont tenues avec le chargé de mission académique LVR – 2<sup>d</sup> degré pour définir ensemble les contours de ce futur concours. Celui-ci vise à faire prendre conscience aux élèves que l'usage de la parole en public pour exprimer une pensée structurée pour convaincre et émouvoir son auditoire, est possible en créole réunionnais. La première édition de *Joli Kozé* se déroulera pendant l'année scolaire 2022-2023. Sa mise en œuvre sera poursuivie en 2022.

### III. Participation aux réunions des partenaires et du Conseil régional

En 2021 et comme à l'accoutumée, les membres de la commission ont représenté le CCEE dans différentes instances. Ils ont pris part aux réunions de :

- ✓ la Ville de Saint-Denis : projet d'École du bonheur (comité de pilotage des 17 mai et 16 septembre) ;
- ✓ la Ville de Saint-Benoît : Commission thématique de la Cité éducative (1<sup>er</sup> juillet) ;
- ✓ la Région Réunion : COPIL Décrochage en formation initiale (10 septembre) et Comité consultatif local d'expertise Allocation régionale de recherche de doctorat – session 2021 (15 septembre) ;
- ✓ l'Université de La Réunion : Conseil de l'Institut de l'Illettrisme et des Langues de l'océan Indien (5 octobre) ;
- ✓ l'Académie de La Réunion : Conseil académique de la vie lycéenne (9 décembre).

#### 2.2.3 Commission 3 « Cohésion sociale »

*Éducation populaire, sport, socio-éducatif, animation, relations internationales et coopération régionale*

Aux côtés des saisines légales sur lesquelles elle a été mobilisée, la commission « Cohésion sociale » a mis en œuvre en 2021 les actions et réflexions suivantes :

#### I. Actes de la conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire

Dans le cadre du partenariat établi avec la DRAJES (ex DJSCS) concernant l'organisation, en décembre 2019, de la conférence régionale de la vie associative et de l'engagement solidaire, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de La Réunion (CCEE) avait en charge la réalisation des actes de la manifestation. Pour mémoire, la manifestation organisée à l'initiative de l'État et du Mouvement associatif de La Réunion (MAR), visait à valoriser l'action associative au niveau local et à faire un point d'étape sur la charte des engagements réciproques signée deux ans plus tôt, le 21 décembre 2017.

Le contexte sanitaire ayant considérablement retardé les travaux relatifs à ces actes, le lancement par le CCEE d'une procédure de consultation simplifiée destinée à retenir le prestataire chargé de la réalisation du document, n'a pu être effectué que fin 2020.

Le Prestataire retenu, **L.A Conseil**, a donc procédé au cours du premier trimestre 2021, sous la supervision de la commission, à la mise en forme des actes, notamment à partir des enregistrements sonores des différents temps forts de la manifestation.

Conformément aux engagements pris par le Conseil, le document ainsi finalisé a pu être diffusé à l'ensemble des partenaires et aux participants à la Conférence régionale de la vie associative.

#### II. Le dialogue interculturel

L'année 2021 a été l'occasion pour la commission de poursuivre sa réflexion initiée en 2019 sur le dialogue interculturel. Pour rappel, la commission avait saisi l'opportunité de l'organisation par le Conseil du colloque inter-CCEE sur le thème de la « Culture », au cours du dernier trimestre 2019, pour lancer une réflexion sur le dialogue interculturel. Dans ce cadre, l'audition d'une vingtaine d'acteurs associatifs locaux œuvrant sur le champ de l'interculturalité a également été organisée.

Le colloque avait ainsi permis de valider une feuille de route pour la poursuite des travaux ainsi que les modalités de mise en œuvre de ce dialogue interculturel.

Le calendrier initial lié à ces travaux s'est toutefois retrouvé considérablement retardé en raison de la crise sanitaire.

Aussi, dans l'attente de conditions plus favorables pour l'organisation de regroupements des différents acteurs impliqués, la commission a souhaité faire progresser sa réflexion à travers l'exploitation des différents temps forts liés à cette démarche. A cet effet, un groupe de travail dédié a été installé au cours du dernier trimestre de 2020.

Ce groupe de travail a donc procédé au cours de l'année 2021, à une exploitation de l'ensemble des retranscriptions des auditions organisées en amont du colloque ainsi que du débat « Dialogue interculturel : Alon met ansamn » du colloque Inter-CCEE de 2019.

Ce travail d'extraction, de thématisation, d'analyse et de synthèse a permis l'identification de quatre « entrées » :

- 1) le « vivre ensemble »
- 2) la « construction d'un commun »
- 3) l'« identité réunionnaise »
- 4) un volet « préconisations »

L'ensemble de ces éléments ont été consignés dans un document de synthèse provisoire à des fins de capitalisation.

Parallèlement à ce travail d'exploitation des différents matériaux collectés, la commission a poursuivi, en vue d'enrichir sa réflexion, l'audition d'acteurs locaux de l'interculturalité.

Ainsi, des temps d'échanges ont été organisés avec

- Mme **Aline KWAN** directrice des partenariats et activités culturelles à l'**Institut Confucius**,
- Messieurs **Georges CHANE TUNE** et **Jerry AYAN**, respectivement Président et Vice-président de la **Fédération des associations chinoises de La Réunion (FAC Réunion)**,
- Dr **Selvam CHANEMOUGAME** de l'association **Tamij Sangam**.

À noter qu'au cours de l'audition des représentants de la Fédération des associations chinoises de La Réunion, ces derniers ont avisé la commission de leur implication dans la création, non officialisée à ce jour, du **Conseil réunionnais pour l'interculturalité (CRI)**.

Ce mouvement qui regroupe des têtes de réseaux d'horizons culturels divers, vise à promouvoir et défendre le dialogue interculturel au sein de la société réunionnaise.

La commission s'est engagée à accompagner et soutenir cette démarche.

D'autre part, dans le cadre de cette réflexion sur le vivre-ensemble, la commission a souhaité porter une attention particulière à la dimension liée à l'alimentation.

En effet, à travers les travaux du **Dr Alexandrine DIJOUX**, il apparaît que **la Cuisine** représente un des éléments constitutifs de l'**identité culturelle réunionnaise** ( avec la langue ; la musique/la danse ; l'artisanat ; l'architecture ; le jardin/les tisanes ; la littérature (textes/contes) ; les us et coutumes (éducation, expressions, attitudes...) ; les fêtes/rituels religieux et culturels, superstitions.

La commission s'est également appuyée sur les travaux de **Laurence TIBERE** (Professeure des universités en sociologie) qui mettent en avant la notion d'« espace social alimentaire » composé des 7 espaces suivants : « l'espace du mangeable », du système alimentaire, « l'espace du culinaire », « l'espace des modes de consommation », la temporalité alimentaire, « l'espace de la convivialité alimentaire » et enfin « l'espace de différenciation sociale » (produits ou aliments « emblématiques »).

Sur la base de ces éléments, la commission a entamé des travaux d'approche sur un projet d'organisation de manifestation sur cette thématique, qui pourrait se tenir soit à l'occasion de **la journée internationale du vivre-ensemble en paix (16 mai)** ou soit de **la journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement (21 mai)**. En effet, il n'existe à ce jour, aucune manifestation significative qui commémore ces journées au niveau local.

De même, afin d'approfondir sa réflexion sur cette thématique de « l'espace social alimentaire » et d'établir des « passerelles » avec les réflexions en cours au sein du CCEE, la commission a auditionné les acteurs suivants :

- **Guy FONTAINE**, Professeur des universités retraité, ex-conseiller du CCEE pour une présentation de ses travaux sur cette thématique et son implication dans le colloque « Cuisines/identités – Université de La Réunion - 1988 »
- - **Laurence TIBERE** (visioconférence) Professeure des universités en sociologie à l'Université de Toulouse pour une présentation de son ouvrage « L'alimentation dans le vivre ensemble multiculturel » – L'exemple de La Réunion.
- - **Axel HOAREAU** et **Agnès LAVAUD**, respectivement Président et vice présidente de la commission « Développement territorial » du CCEE pour une présentation du projet de rapport de la commission sur l'agrotourisme.

### **III. Vie associative**

La commission a poursuivi son implication en faveur de la défense et la promotion des intérêts de la vie associative, à travers la participation de ses membres aux différentes instances de décision et de réflexion locales : réunions de la commission régionale consultative du Fonds de développement de la vie associative (**CRC-FDVA**) ; réunions du **CORAH** (Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine anti-LGBTQIA+) ; réunions de travail de la **DRAJES** sur la mise en place d'une « plate forme de soutien à la vie associative » et sur le « projet d'accompagnement associatif pour l'accès au numérique »...

#### **2.2.4 Commission 4 « Cadre de vie et développement territorial durable »**

*Environnement dont biodiversité terrestre et marine, patrimoine naturel, gestion des déchets, planification territoriale, aménagement du territoire et grands travaux, déplacements, routes, transports, énergies dont énergies renouvelables, mobilité, desserte aérienne et continuité territoriale, tourisme, situation en matière de développement durable de la région Réunion*

### **I. Rapport sur l'Agrotourisme à La Réunion**

La commission a poursuivi les auditions des acteurs de la filière, institutionnels et professionnels. Celles-ci se sont déroulées en présentiel, sur le terrain ou en distanciel, via zoom. 17 auditions ont été réalisées au cours de l'année.

10 professionnels de la filière et 7 institutionnels ont été auditionnés durant un entretien de 2 heures. Tous ont fait l'objet d'une transcription et d'un compte-rendu au travers d'une fiche de synthèse. La partie analytique sous forme de synthèse AFOM a démarré fin 2021 autour d'un groupe de travail dédié. La publication du rapport est attendue courant 2022.

Outre les travaux dédiés à l'agrotourisme, la Commission a été saisie en juin 2021 par le CEB (Comité eau et biodiversité) concernant le SDAGE 2022-2027 et en novembre par la Région Réunion, sur la déclaration d'intention de révision du SAR.

### **II. Saisine Région sur le dossier NRL**

Par ailleurs, l'essentiel de l'activité, autour des mois de septembre et octobre, s'est concentré sur la saisine de la Région au sujet du rapport relatif au chantier de la Nouvelle route du littoral.

La commission a choisi de mener différentes auditions afin de rendre un avis circonstancié sur ce dossier sensible.

Ainsi, elle a interrogé différents spécialistes concernés par la thématique ayant une bonne connaissance de ce dossier : un sédimentologue, un botaniste, la SAFER, la Chambre d'agriculture et le service des routes de la Région Réunion. L'originalité de cet avis tient dans son choix assumé de proposer une solution optimale pour finir l'infrastructure en tenant compte des informations obtenues au travers des auditions et des attentes de la population.

D'un point de vue rédactionnel, ce rendu s'est effectué avec la collaboration de plusieurs chargés de mission et de la commission « Médias, audiovisuel et communication ». L'avis, validé en assemblée plénière CCEE le 25 octobre 2021, a fait l'objet d'une transmission à la presse.

### **III. Saisines obligatoires**

Enfin, contrairement aux années précédentes, les saisines obligatoires relatives aux orientations budgétaires et au budget primitif relatifs à l'exercice 2022 ne se sont pas faites en 2021 et auront lieu en février et mars 2022.

Au total, la commission a effectué **31** réunions en 2021 dont :

- 18 concernant le rapport agro-tourisme, avec la création de 3 groupes de travail dédiés à sa rédaction qui est en cours ;
- 7 relatives à la NRL ;
- 2 à propos du SDAGE ;
- et 1 pour le SAR .

Elle aura donc rendu 4 avis en 2021 : Bilan d'activité de la Région Réunion pour l'exercice 2020, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux SDAGE, la Nouvelle route du littoral et le Schéma d'aménagement régional (SAR)

#### **2.2.5 Commission 5 « Media, audiovisuel & communication »**

*Audiovisuel, technologies de l'information et de la communication, numérique et des réseaux, documentation, communication et événementiel du CCEE »*

- *En Préambule*, l'arrivée d'un chargé de mission pour la commission « Media, audiovisuel & communication » au mois de mai a permis la reprise de certains travaux. Les membres ont pu ainsi finaliser le rapport sur le service public de l'audiovisuel Réunion la 1ere, mettre en place une table ronde pour le NEC et participer aux ateliers débats du projet de territoire du TCO.

#### **1. Rapport sur l'état de la communication audiovisuelle à La Réunion :**

Une des premières missions légales du CCEE est de porter une étude sur l'état de la communication à la Réunion. L'arrivée d'un nouveau chargé de mission a pu permettre de remettre sur les rails ce travail d'analyse. Le parti pris est de se focaliser au début par le service public de l'audiovisuel pour ensuite s'étendre sur les autres champs : secteurs privées, les radios, le cinéma...

Ce rapport arrive aussi à point nommé. L'émergence de nouvelles technologie couplée à un internet haut débit offrent aux Réunionnais la possibilité de se connecter à d'autres contenus culturels. Les médias locaux doivent constamment s'adapter à ces mutations technologiques ainsi qu'à l'arrivée de ces nouveaux géants (Netflix, Amazon Prime, Disney +...).

Notre premier rapport est donc consacré à la chaîne Réunion la 1ere télévision. Après avoir vérifié si la chaîne respectait son cahier des charges (informer, éduquer, distraire, cultiver), nous avons cherché à voir si le média soutient de manière forte la culture locale et la langue créole. Notre rapport se termine par une étude de l'impact du streaming sur la production audiovisuelle ainsi que nos préconisations pour la chaîne.

## 2. Le Numérique en commun (S) Nec :

Les 17 et 18 novembre 2021 ont eu lieu le Numérique en commun[S] au MoCA à Montgaillard. Le NEC est un évènement national qui se déroule dans tout l'Hexagone annuellement. Au niveau local, c'est Solidarnum, qui a été mandaté par l'Agence Nationale de la Cohésion du Territoire (ANCT) pour l'organiser. L'association spécialisée dans la médiation numérique est un membre du CCEE.

Le NEC est un rassemblement de tous les acteurs portant le développement d'un numérique inclusif. L'objectif est de penser l'évolution des usages du numérique pour mieux le mettre au service des concitoyen.ne.s. Le NEC « *défend le développement d'un numérique d'intérêt général : inclusif, ouvert, éthique, durable, au service des territoires et de celles et ceux qui vivent.* » C'est aussi un moment de rassemblement de tous les acteurs : association, collectivités, institutions, citoyens pour échanger sur toutes les pratiques liées au numérique dans la vie de tous les jours.

Partenaire de la manifestation, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de la Réunion (CCEE) a souhaité apporter sa pierre à l'édifice. Durant de nombreuses années, le CCEE a organisé les Universités de la Communication de l'Océan Indien (UCOI). Ces rencontres avaient pour but de préparer l'arrivée de la société Réunionnaise dans l'ère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) à l'époque. C'est tout naturellement que notre conseil participe à l'évènement du Nec. Pour cette année, nous avons porté une table ronde sur l'opportunité de la mise en place d'un portail culturel numérique. Avec l'ère d'internet et de l'ensemble de nouveaux supports (site internet, page Facebook, Instagram, application, ...), la culture, le patrimoine et l'Histoire de la Réunion faisaient l'objet d'initiatives diverses au niveau numérique. Face à l'ensemble de ces initiatives, la mise en place d'un portail numérique culturel commun peut il être un vecteur de transmission de notre patrimoine matériel et immatériel et un centre de ressource pour tous les acteurs ?

Voici qu'elle était la problématique de notre intervention. De nombreux invités et participants ont répondu présent : bibliothèque départementale, Service régionale de l'inventaire, Université de la Réunion, Association Miaro, Réunion Nout Zarlou, l'association Colibri, CRIJ, et acteurs du numérique. Les échanges ont été de grande qualité. Chacun et chacune ont pu découvrir l'ensemble des initiatives en mettant en exergue plusieurs problématiques comme entre autres la difficulté de la transition vers le numérique, et le besoin de construction d'une conscience collective.

## III. LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;
- Conseil académique de la vie lycéenne.

Le CCEE a également participé aux Assemblées générales, aux Conseils d'administration et Bureaux des organismes suivants :

- AGORAH ;
- AREP ;
- CRAJEP ;
- CRESS ;
- IRT ;
- Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion / USEP / UFOLEP ;
- Lofis la lang créol ;
- MAR ;
- PNR . ...



ainsi qu'aux réunions et manifestations suivantes :

- 1er Comité de pilotage « étude sur la transition écologique et énergétique » ;
- Réunion de réflexion/échange sur les opportunités qui pourraient être saisies pour construire un "réseau ressource numérique de proximité" facilitant l'accès aux services des acteurs associatifs ;
- Séance de travail sur les énergies renouvelables et leurs stockage ;
- Comité scientifique EGM-OM partie Réunion ;
- Séance relative aux campagnes de subventions au titre du FDVA "Fonctionnement - Innovation" et FDVA - Formation des bénévoles - exercice budgétaire 2021 ;
- Comité de pilotage du programme INTERREG V OI 2014-2020 - Volet Transnational ;
- Comité régional d'évaluation PO FSE 2014-2020 et PO INTERREG 2014-2020 ;
- Soirée poétique ;
- Comité scientifique EGM-OM partie Réunion ;
- CLS du PO FEDER 2014-2020 ;
- la Cité éducative de Saint-Benoît - Commission thématique n° 3 volet sportif : « Développer l'ouverture culturelle, favoriser la découverte et la pratique sportive » ;
- Assemblée plénière installation Conseil régional ;
- Cérémonie de dénomination de l'école Daniel Honoré (école élémentaire de Bras Fusil) ;
- Cérémonie du 14 juillet ;
- Inauguration des expositions d'arts graphiques « Résonances – Le Louvre à La Réunion ;
- Comité scientifique EGM-OM partie Réunion - Réunion reportée ;
- Comité consultatif Local d'Expertise, dans le cadre de l'Allocation régionale de recherche de Doctorat pour la session 2021 ;
- Comité scientifique EGM-OM partie Réunion ;
- Réunion de travail relative phase d'ingénierie conduisant à la structuration de la Plateforme de Soutien à la Vie Associative (PF SVA) ;
- Commission régionale consultative du fonds pour le développement de la vie associative ;
- Assemblée plénière du Conseil départemental de l'habitat et de l'hébergement ;
- Atelier « Aménagement, habitat et mobilité » du projet de territoire du TCO ;
- Atelier « Économie, emploi et formation » du projet de territoire du TCO ;
- Rencontre territoriale aéroportuaire : restitution du Schéma de composition générale ;
- Réunion du CLS du PO FEDER 2014-2020 ;
- Colloque foncier - Quelle politique foncière pour La Réunion ?
- Comité de pilotage du programme INTERREG V OI 2014-2020 - Volet Transnational ;
- Atelier de restitution et de partage : Comment réussir la transition « bas carbone » à La Réunion avec l'aide de la population, des acteurs économiques et des décideurs ?
- Réunion CNS plurifonds des programmes européens 2014-2020 ;
- Réunion d'échanges du CA du IRT ;
- Journée régionale santé 2021 ;
- Réunion CNS plurifonds des programmes européens 2014-2020 ;
- Conférence sur les indicateurs alternatifs à l'évolution du produit intérieur brut pour évaluer le développement économique, social et environnemental de La Réunion.

## VI. LES PUBLICATIONS

En 2021, les publications du Conseil ont été les suivantes :

- le recueil LanKRéol ;
- le recueil LanKRéol pou lékol.
- L'ouvrage collection LA RÉUNION D'HIER ET D'AUJOURD'HUI – VERS L'ÉGALITÉ.

## VII. LES EXPOSITIONS DU CCEE

### EXPOSITION DANIEL HONORÉ

DATES	STRUCTURE / ÉTABLISSEMENT
DU 18/03 AU 15/04	MAIRIE DE SAINT-BENOÎT
DU 15/06 AU 08/07	MAIRIE DE SAINT-BENOÎT
DU 30/09 AU 22/10	MAIRIE DES AVIRONS
DU 22/10 AU 12/11	COLLÈGE JOSEPH SUACOT – PETITE ILE
DU 19/11 AU 21/11	AGENCE KOMKILÉ
DU 03/12 AU 16/12	COLLÈGE ADAM DE VILLIERS – SAINT PIERRE

### EXPOSITION ESCLAVAGE

DATES	STRUCTURE / ÉTABLISSEMENT
DU 03/12 AU 16/12	COLLÈGE ADAM DE VILLIERS – SAINT PIERRE

# ***ANNEXES***

**Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement**  
 Détail des crédits pour l'exercice 2021

LIGNES	N° LIGNE	LIBELLES	BP 2021 AE
<b>INVESTISSEMENT</b>			
033-2031-900	26109	Études et recherches	320
033-21838-900	26110	Autres immobilisations corporelles	7 900
033-2188-900	26111	Autres matériels techniques	900
<b>Total Investissement</b>			<b>9 120</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
033-60623-930	26112	Alimentation	2 000
033-60631-930	26113	Fournitures d'entretien	1 500
033-60632-930	26114	Petits équipements	1 000
033-6064-930	26115	Fournitures	1 500
033-611-930	26116	Prestations	2 800
033-61351-930	26117	Location de matériel de transport	500
033-6156-930	26118	Maintenance	500
033-617-930	26119	Études et recherches	0
033-6182-930	26120	Acquisition CD/DVD	400
033-6182-930	26121	Abonnements	1 000
033-6182-930	26122	Documentation	400
033-6185-930	26123	Frais de colloques et séminaires	37 200
033-6231-930	26124	Annonces et insertions	0
033-6234-930	26125	Frais de réception	2 500
033-6236-930	26126	Catalogues et imprimés	1 000
033-6238-930	26127	Publicité, publication, relations publiques – Divers	2 000
033-6261-930	26128	Frais d'affranchissement	200
033-65322-930	26129	Indemnités de mission et déplacement CCEE	25 000
033-65325-930	26130	Frais de formation CCEE	0
033-65328-930	26131	Frais supplémentaires (élus)	500
		DM4 2021	20 000
033-65321-930	27203	Indemnités de fonction CCEE	475 000
<b>Total Fonctionnement</b>			<b>575 000</b>
<b>Total Budget CCEE</b>			<b>584 120</b>

## **TABLE DES SIGLES**

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AFPAR	Assistance à la formation professionnelle des adultes à la Réunion.
AFR	Agence film Réunion
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
AMO	Assistance à maîtrise d'ouvrage
ANR	Agence nationale de recherche
ANS	Agence nationale du sport
APE	Associations de parents d'élèves
ARS	Agence régionale de santé
ATD	Acteurs du tourisme durable
BCI	(avec le Québec) bureau de coopération universitaire (ancien CREPUQ)
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
BTS	Brevet de technicien supérieur
CARIF-OREF	Centre d'animation et de ressources de l'information sur la formation – Observatoire régional emploi formation
CIRAD	Centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement
CIRBAT	Centre d'innovation et de recherche sur le bâti tropical
CIROI	Cyclotron Réunion océan Indien
CFA	Centre de formation d'apprentis
CléA	
CNC	Centre national du cinéma
COI	Commissions de l'océan Indien
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CPRDFOP	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles
CREFOP	Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle
CREPS	Centre de ressources d'expertise et de performance sportives
CRIS VAE	Cellule régionale inter-services de la validation des acquis de l'expérience
CROS	Comité régional olympique et sportif
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CTAP	Conférence territoriale de l'action publique
CTSA	Comité technique spécialisé audiovisuel
DETROI	Diabète-Athérombose-Thérapies Réunion océan Indien
DIDN	Direction de l'innovation et du développement du numérique
DJSCS	Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EEE	Espèces exotiques envahissantes
EnR	Énergies renouvelables
ENSAM	École nationale supérieure d'architecture de Montpellier

EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPCI	Établissements publics de coopération intercommunale
EPLÉ	Établissement public local d'enseignement
ESRI	Enseignement supérieur, recherche et innovation
ERASMUS	European action scheme for the mobility of university students
FCTVA	Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée
FEBECS	Fonds d'échanges à but éducatif culturel et sportif
FEDER	Fonds européen de développement régional
FRT	Fédération réunionnaise de tourisme
GAFAM	Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (cinq des entreprises les plus puissantes du monde de l'internet occidental)
GPEC	Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
IEDOM	Institut d'émission des départements d'Outre-mer
ILOI	Institut de l'image de l'océan Indien
IOMMA	Indian ocean music market
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRSOI	Institut régional des sports de l'océan Indien
ISEP	International exchange students program
IVQ	Information et vie quotidienne
IRSOI	Institut régional des sports océan Indien
IRT	Île de La Réunion tourisme
MGP	Marché Global de Performances
MOCA	Montgaillard Culture et Arts
NOTRe	Nouvelle organisation territoriale de la République
OBSCOT	Observation et gestion de l'érosion côtière à La Réunion
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisation non gouvernementale
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
ORESSE	Office réunionnais des échanges sportifs et socio-éducatifs
OVPF	Observatoire volcanologique du Piton de la Fournaise
PDE	Plan de déplacements d'entreprise
PDM	Plan de mobilité, anciennement appelé le PDE
PEC	Parcours emploi compétences
PGE	Prêt garanti par l'État
PIA	Programme d'investissement d'avenir
PIMIT	Unité mixte de recherche sur les processus infectieux en milieu insulaire tropical
PLU	Plan local d'urbanisme
POP	Plan ordinateur portable
PPE	Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
PPF	Programmation pluriannuelle de fonctionnement
PPI	Programmation pluriannuelle d'investissement
PRIC	Pacte réunionnais d'investissement dans les compétences
PRMA	Pôle régional des musiques actuelles

PRND	Programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète
PRPGD	Plan régional de prévention et de gestion des déchets
RDI	Recherche développement innovation
RGPD	Règlement général sur la protection des données
ROI	Retour sur investissement
RSE	Responsabilité sociale et environnementale des entreprises
S3	Stratégie de spécialisation intelligente
SAR	Schéma d'aménagement régional
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SDATR	Schéma régional de développement et d'aménagement touristique de La Réunion
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SEFORRE	Schéma de l'enseignement et des formations supérieures, et de la recherche
SELL	Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs
SIEG	Service d'intérêt économique général
SOURCE	Schéma opérationnel de l'Université de La Réunion adossé au Contrat d'établissement
SPRO	Service public régional de l'orientation
SRB	Schéma régional biomasse
SRDEII	Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation
SRFSS	Schéma régional des formations sanitaires et sociales
STS	Section de technicien supérieur
SYOP	Système d'observation partenarial
TAF	Technicien artiste figurant
TCO	Territoires de la Côte ouest
TCSP	Transport en commun en site propre
TPE	Très petites entreprises
TSA	Taxe supplémentaire additionnelle
TSCC	Taxe spéciale de consommation sur les carburants
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
UDIR	Union pour la défense de l'identité réunionnaise